

Séance du 26 février 2026

L'an 2026, le 26 du mois de février, à 18h30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Serge ZURITA

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
14	12	12
		Pour : 11
		Contre : 0
		Abstentions : 1

Etaient présents :

M. DELAMARE Franck, Mme DELAMARE Valérie, M. ENJUMET Franck, M. ERAMBERT Didier, M. FLECHELLE Michel, M. GAILLARD Jean-Christophe, M. HEQUETTE Jérôme, M. LAURAIN Fabrice, M. RODRIGUES Ludovic, Mme TORRES Karine, Mme WEBER Stéphanie, M. ZURITA Serge

Procuratation(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Date de la convocation
17 février 2026

Etai(en)t excusé(s) :

Mme MAESTRI Lucie, Mme NETO Nathalie

Date d'affichage
17 février 2026

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

M. ENJUMET Franck

02 mars 2026
et publication du
02 mars 2026

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

réuni sous la présidence de Serge ZURITA,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 1 356 416,70

Recettes : 1 356 192,35

Fonctionnement

Dépenses : 920 555,70

Recettes : 920 555,70

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 1 526 192,35 (dont 169 775,65 de RAR)

Recettes : 1 526 192,35 (dont 170 000,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 920 555,70 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 920 555,70 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Castin

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire ZURITA Serge

